

Le CPDN Danse 2026-2027

Cycle préparatoire au diplôme national d'études de danse — Rentrée 2026-2027

À la rentrée 2026, le Conservatoire de Lyon met en place, en association avec le Conservatoire de Clermont-Ferrand, un nouveau parcours de danse : le Cycle Préparatoire au Diplôme National (CPDN). Ce dispositif remplace le Diplôme d'études chorégraphiques (DEC) et s'inscrit dans les orientations nationales du ministère de la Culture (SNOP). Cette note présente les grandes lignes de cette formation à destination des familles.

Qu'est-ce que le CPDN ?

Le CPDN propose une formation qui articule la pratique de la danse (interprétation) et les « Humanités chorégraphiques » (analyse, culture, et histoire de la danse). L'objectif est de donner à l'élève une approche globale de son art : danser, créer, comprendre et rencontrer, plutôt qu'une simple formation technique.

À l'issue du parcours, l'élève peut obtenir le Diplôme National d'Études de Danse (DNED), qui donne une équivalence à l'épreuve d'aptitude technique (EAT) nécessaire pour accéder à la formation au diplôme d'État de professeur de danse.

Une formation en quatre dimensions

- **Danser** — Approfondissement de la discipline principale (classique ou contemporain), interprétation, musicalité, engagement corporel.
- **Créer** — Improvisation, composition, recherche chorégraphique, ateliers de création.
- **Comprendre** — Histoire de la danse, esthétique, analyse des œuvres, pratiques somatiques et connaissance du corps.
- **Rencontrer** — Projets artistiques, stages, rencontres avec des artistes, découverte de répertoires variés.

Organisation pratique

- Durée : 2 à 3 ans, à raison de 34 semaines de cours par année (soit 1 020 heures de formation au total).
- Volume hebdomadaire : 5 cours par semaine, comprenant 3h30 de pratique technique et 1h30 d'atelier de pratique créative, ainsi que des enseignements sur les pratiques somatiques.
- Deux stages intensifs obligatoires avec un artiste invité : pendant les vacances de la Toussaint et pendant les vacances de février.
- Un « Journal d'explorations chorégraphiques » : chaque élève tient, sous forme écrite ou numérique, un journal personnel retraçant son parcours (œuvres découvertes, rencontres, réflexions).

À qui s'adresse ce parcours ?

Le CPDN s'adresse aux élèves qui souhaitent approfondir leur pratique de la danse, développer leur autonomie et leur personnalité artistiques, s'engager dans des projets de création et enrichir leur culture chorégraphique.

À noter : le CPDN se distingue du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), qui est spécifiquement destiné à préparer l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur artistique. Le CPDN peut néanmoins constituer une étape vers une orientation supérieure.

Admission

L'entrée en CPDN Danse au Conservatoire de Lyon s'effectue sur concours, organisé en septembre. Le candidat est évalué dans sa discipline principale (danse classique ou contemporaine) à travers une mise en situation dansée (1h15), un atelier d'improvisation et de composition (45") et un entretien personnel (5").

Les dates d'inscription et les modalités précises du concours sont publiées chaque année sur le site du Conservatoire de Lyon.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique du Conservatoire de Lyon.